

2018

# BULLETIN APATRIDIE APR - JUN



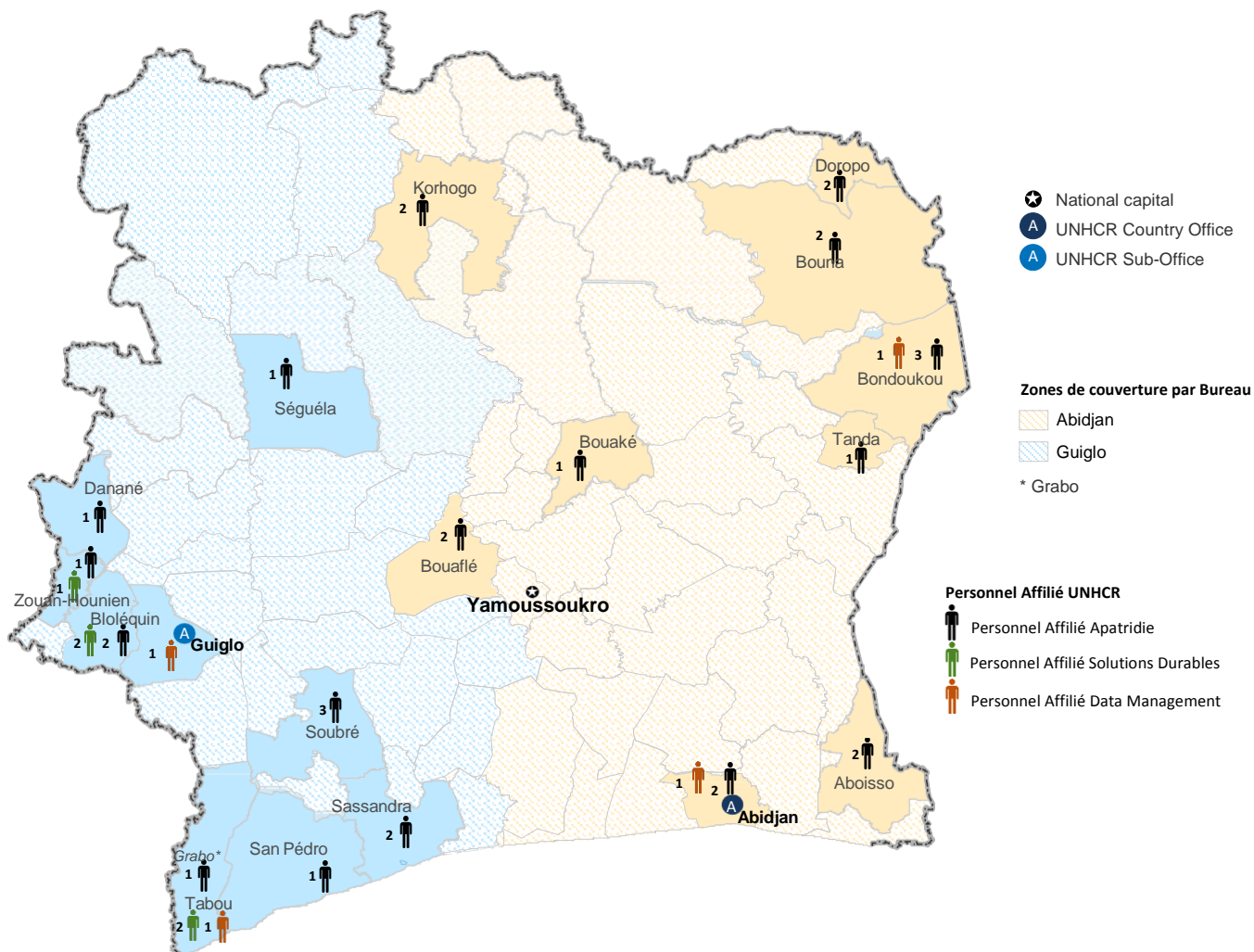
**UNHCR**  
The UN Refugee Agency



*Daouda Guirou, HCR*

## CÔTE D'IVOIRE

## DEPLOIEMENT DE STAFF UNHCR EN COTE D'IVOIRE



Les frontières, les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation officielle ou l'acceptation par les Nations Unies.

Date de Production : 01 juillet 2018

Sources : UNHCR

Auteur : kizima@unhcr.org

## DEPLOIEMENT DES VNUS NATIONAUX

Le HCR Côte d'Ivoire a déployé sur l'étendue du territoire national, vingt-neuf (29) Assistants de Protection Terrain qui seront chargés de mettre en œuvre sa stratégie de lutte contre l'apatridie qui s'articule autour de cinq (05) axes majeurs : notamment l'identification, la prévention, la réduction, la protection et la communication.

Douze (12) de ces Assistants de Protection Terrain des zones ouest et sud-ouest travailleront sous la supervision de la sous-délégation du HCR de Guiglo, tandis que les dix-sept (17) autres des zones sud, sud-est, centre, nord et nord-est seront supervisés par la Représentation du HCR d'Abidjan.



## LES ACTIVITES EN CHIFFRES

**640** jugements supplétifs ont été établis et délivrés auprès des personnes à risque d'apatridie depuis le début de l'année.

**189** certificats de nationalité ont été délivrés aux pétitionnaires de la loi d'acquisition de nationalité par déclaration (dont 95 aux personnes apatrides) depuis le début de l'année.

**10** émissions radiophoniques de sensibilisation sur l'apatridie ont été réalisées.

**04** formations sur l'apatridie ont été organisées par l'UNHCR et ses partenaires à l'endroit de journalistes-correspondants de presse de Bouaké, de responsables de l'INS, d'agents enquêteurs impliqués dans la phase pilote de l'opération de cartographie des personnes apatrides en Côte d'Ivoire et de staffs UNV déployés sur le terrain.



## Q IDENTIFICATION

8-11  
MAI

Un atelier a été organisé à Yamoussoukro en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS), sur *l'opération d'identification et de cartographie des personnes apatrides et à risque d'apatridie* en Côte d'Ivoire. Cet atelier a connu la participation du Bureau Régional de l'UNHCR-Dakar, de l'Unité chargée des statistiques de l'UNHCR (*Field Information and Coordination Support Section-FICSS*), des partenaires gouvernementaux ainsi que de consultants du bureau national des statistiques norvégiennes (*Statistics Norway*) et de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD). Ce cadre de discussion a été l'occasion de renforcer les capacités de ces acteurs sur la thématique de l'apatridie en vue de favoriser l'élaboration d'outils de travail pertinents pour

L'UNHCR a participé avec d'autres agences du système des Nations Unies à une réunion organisée au Ministère du Plan sur l'organisation d'une nouvelle opération de *recensement général de la population et de l'habitat* (RGPH). La Représentation de l'UNHCR souhaite que les résultats de l'opération d'identification et de cartographie des personnes apatrides et à risque d'apatridie puissent améliorer le RGPH projeté par le gouvernement ivoirien.

14  
MAI

27-30  
JUN

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote de l'opération d'identification et de cartographie des personnes apatrides et à risque d'apatridie en Côte d'Ivoire, une session de *renforcement des capacités des agents enquêteurs* a été organisée par l'UNHCR et l'INS à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA). Elle a permis aux experts de ces deux structures d'échanger avec les agents enquêteurs sur la thématique de l'apatridie, les outils de collecte et les modalités pratiques de l'enquête pilote.

Formation avec les enquêteurs de l'INS, 27 juin  
Photo : ©UNHCR / Daouda Guirou





## PREVENTION

### AVRIL

L'unité Apatridie du HCR a fourni son expertise dans le cadre de la rédaction de *deux projets de lois* relatifs à la modernisation du système d'état civil et à la mise en place d'un programme d'enregistrement des naissances hors délais (3 mois après la naissance) pour les individus n'ayant pas été déclarés. Ces projets de loi ont été validés en Conseil des Ministres, et devraient prochainement être adoptés par l'Assemblée Nationale (Parlement et le Sénat). Leur entrée en vigueur permettrait de prévenir et réduire de façon significative, les cas d'apatridie en Côte d'Ivoire.

La Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (DAARA) a organisé en partenariat avec le HCR, une session de *renforcement des capacités des journalistes* et correspondants de presse de Bouaké sur les thèmes liés à l'apatridie. 45 journalistes et correspondants de presse ont pris part à cette session au cours de laquelle, les notions d'apatridie, de nationalité et d'état civil ont été abordées en vue non seulement de leur permettre d'être des relais fiables d'information auprès des populations, mais aussi d'être outillés pour prendre part au concours du meilleur journaliste pour la lutte contre l'apatridie 2019.

### 5-6 JUIN

### 15 JUIN

Le HCR a eu une séance de travail avec des agents de l'ONG *Interpeace* afin de s'informer de la situation des *enfants dits « talibés »* qui courent un grand risque d'apatridie. Cette séance de travail a été l'occasion de discuter du circuit d'entrée de ces enfants migrants en Côte d'Ivoire et de leurs zones de concentration. Il a été recommandé à cet effet, de prendre attache avec les structures spécialisées dans la protection de l'enfance pour approfondir la réflexion sur la protection des droits de ces enfants. Il convient de préciser que ces enfants viennent généralement de pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Le bureau de la DAARA de Guiglo a organisé avec la Section du Tribunal de Première de ladite localité, une *audience foraine* en vue de délivrer des jugements supplétifs d'actes de naissance à une centaine de personnes à risque d'apatridie (enfants et adultes) du village de Guibobly sis dans le département de Bloléquin.

### 30 JUIN



Réunion des Experts sur le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif à la nationalité et à l'apatridie en Afrique, 7 mai. Photo : ©UNHCR / Daouda Guirou





**UNHCR**

L'Agence des Nations  
Unies pour les réfugiés

<http://kora.unhcr.org>



Signature de la convention avec la  
Fondation Magic System, 11 avril  
Photo : ©UNHCR / Daouda Guirou



## REDUCTION

**28**  
**MAY**

Dans le cadre des *plaidoyers* sur l'acquisition de la nationalité par les enfants trouvés et la réduction des frais d'établissement de jugements supplétifs, une séance de travail a été organisée entre le HCR, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI) et le Sous-directeur de l'Etat civil et des archives du Ministère de la Justice.

Dans le cadre du Programme d'Acquisition de Nationalité par Déclaration, le Ministère de la Justice continue l'analyse des dossiers ajournés des pétitionnaires. Cette analyse a permis à l'état actuel de délivrer *189 certificats administratifs de nationalité*. Par ailleurs, le Ministère procède à une identification des dépendants ayant acquis la nationalité ivoirienne de façon subsidiaire, à travers leurs ascendants bénéficiaires de ce programme. On estime à 542, le nombre de personnes déjà identifiées.

**TOUTE  
L'ANNÉE**



# PROTECTION

**15-25  
AVRIL**

En vue d'apporter une réponse à la situation des apatrides migrants présents sur le territoire ivoirien, la DAARA a effectué une mission d'imprégnation auprès de l'OFPRA à Paris. Cette mission lui a permis de s'inspirer de l'expérience de l'OFPRA en vue de la création d'une *commission nationale de procédure de détermination du statut d'apatride* en Côte d'Ivoire. Bien qu'ils représentent une part minime de la population apatride dans le pays, il est essentiel de fournir un statut juridique protecteur à ces individus afin de garantir l'exercice de leurs droits fondamentaux. La DAARA est chargée de penser les contours de cette procédure, en collaboration avec les partenaires compétents sur ces questions afin de soumettre un projet d'arrêté aux autorités en vue de l'application de ce mécanisme de protection juridique.

La section Protection du HCR-CIV dans son ensemble, a tenu un séminaire de *formation de son nouveau personnel affilié* (Assistants de Protection Terrain Apatridie, Assistants de Protection Solutions Durables, Gestionnaires de base de données) à Guiglo. Durant 4 jours, le HCR a renforcé les capacités des nouvelles recrues sur la thématique de l'apatridie, les a informé sur leurs responsabilités et la mission qui sera la leur dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'opération en Côte d'Ivoire. En outre, la remise d'outils de travail et de collecte, ainsi qu'une séance pratique sur leur mode d'utilisation ont complété cette formation.

**19-23  
JUIN**

**26  
JUIN**

La sous-délégation de l'UNHCR et le bureau de la DAARA basés à Guiglo, se sont accordés avec la Direction de l'École de Gendarmerie de Toroguhé (Sise dans la localité de Daloa) de l'organisation d'une session de *renforcement des capacités des élèves gendarmes* sur les thématiques de l'apatridie et de la nationalité. Cette session de formation aura lieu au cours du troisième trimestre de l'année

*Formation en photographie des enfants apatrides, 27 mai.  
Photo : ©Courtoisie N. Yeo*





## COMMUNICATION

**5-7  
AVRIL**

Le Festival International de Slam d'Abidjan (*Babi Slam*) s'est déroulé dans la capitale ivoirienne sur le thème de l'immigration irrégulière. Organisé par le collectif « Au Nom du Slam » avec la participation du HCR, cet événement a été l'occasion de mettre en relation l'immigration irrégulière et les défis qu'elle soulève pour les populations en général et celles qui relèvent du mandat du HCR en particulier.

Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs de communication, le HCR a signé une convention de partenariat avec la *Fondation Magic System* (FMS) lors d'une rencontre organisée à Abidjan à la Représentation. Le Représentant du HCR, Mohamed TOURE, Salif TRAORE, Président de la FMS ont formalisé la collaboration déjà existante entre les deux organisations. Le groupe Magic System, qui est la vitrine de la fondation, attire un public varié, auprès duquel le HCR souhaite relayer son message.

**11  
AVRIL**

**17-22  
AVRIL**

La 11<sup>e</sup> édition du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumambo (*FEMUA*) ayant pour thème « Jeunesse africaine et immigration clandestine », a été organisée au cours de la troisième semaine du mois d'avril à Abidjan et Korhogo. Au regard du thème de cette édition, du partenariat entre la FMS et le HCR, celui-ci a été invité à collaborer sur le plan financier et à partager son expertise lors des festivités. Celles-ci ont été marquées par des panels, ateliers et spectacles au cours desquels le Représentant du HCR en Côte d'Ivoire et ses collaborateurs ont échangé avec les participants. Au niveau d'Abidjan, une vingtaine d'enfants réfugiés encadrés par la Fondation Magic System, le HCR et son partenaire ASAPSU ont pris part au FEMUA KIDS.

Le Représentant du HCR a rencontré la *Chargée d'Affaire intérimaire de l'Ambassade des États-Unis* en Côte d'Ivoire, Mme Katherine Brucker, en vue de présenter les activités de son organisation. Celle-ci a manifesté son intérêt à la stratégie de lutte contre l'apatridie mise en œuvre par le HCR et a proposé d'apporter son appui technique, stratégique aux actions menées auprès de l'État de Côte d'Ivoire, des autorités consulaires et des organisations internationales.

**27  
AVRIL**

**07  
MAY**

L'Honorable BEMA, Président du *Réseau des Parlementaires pour la Migration*, les Réfugiés et les Apatrides (RP/MIRA) a présenté à la Représentation du HCR, les membres du réseau et la matrice de leurs actions visant à lutter contre l'apatridie. Au cours de cette présentation, le Représentant du HCR s'est félicité de la création d'un tel réseau et a encouragé ses membres pour leurs initiatives dans le cadre de la lutte contre l'apatridie. Il a recommandé que ce réseau soit étendu également aux nouveaux sénateurs.

Le HCR a organisé un cocktail à l'endroit des experts de l'Union Africaine réunis à Abidjan pour l'élaboration du projet de *Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif à la nationalité et à l'apatridie en Afrique*. Le HCR souhaitait ainsi créer un cadre d'échange entre les acteurs sur le phénomène de l'apatridie et manifester son soutien à cette initiative de l'Union Africaine.

**07  
MAY**

**24  
MAY**

La section Protection du bureau du HCR d'Abidjan a participé à la réunion de coordination mensuelle de la *Coalition Ivoirienne de Lutte Contre l'Apatridie* (CICA). Cette réunion a été l'occasion d'accueillir deux nouveaux membres, de faire le point des activités menées et d'envisager des perspectives.



## 26-27 MAY

Des enfants apatrides et à risque d'apatridie de familles d'accueil de Yopougon et du Foyer Akwaba d'Abobo monitorés par le bureau du HCR-Abidjan, ont participé à une activité *denommée « photographie des enfants apatrides »*. Le but de cette activité était de permettre à ces enfants de relater en images, les conséquences de l'apatridie dans leurs vies. A cet effet, 08 enfants dont 05 garçons et 03 filles ont participé à un atelier de formation sur la notion d'apatridie et les techniques de prises de vue.

Les staffs de l'UNHCR ont fait une *mission de collecte* des différentes photos prises par les 08 enfants apatrides et à risque d'apatridie dans le cadre de l'activité *denommée « photographie des enfants apatrides »*. Ils ont noté qu'à travers ces photos, les enfants ont mis en lumière leur bonne compréhension de la notion d'apatridie, ses conséquences dans leur vie et ont maîtrisé les techniques de prise de vue. Une exposition sera organisée avec quelques photos sélectionnées lors de la célébration

## 12 JUN

## 13-14 JUN

Les bureaux du HCR, de la DAARA, de la Clinique Juridique de Guiglo et Tabou ont co-animé des *émissions radios* sur les causes et conséquences de l'apatridie, le droit à une nationalité et les déclarations de naissance dans les régions du Guémon, du Tonkpi, du Nawa et de San-Pédro. Ces émissions ont été diffusées sur les ondes des radios « la Voix du Guémon », « la radio du Tonkpi », « la voix de la NAWA » et « Amitié » des villes respectives de Duékoué, Man, Soubré et San-Pédro.

M. Amon DONGO, Président du Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH) et Coordonnateur de la CICA, s'est rendu à Genève dans le cadre de la *consultation annuelle des ONGs* organisée par le HCR autour du thème « Putting People First ». A travers cette consultation, le Haut-Commissaire souhaite renforcer le partenariat HCR-ONG locales dans le but de mettre en œuvre des stratégies axées sur les populations relevant de son mandat.

## 27-29 JUN

*Présentation officielle du Réseau de  
Parlementaires, 7 mai  
Photo : ©UNHCR / Daouda Guirou*

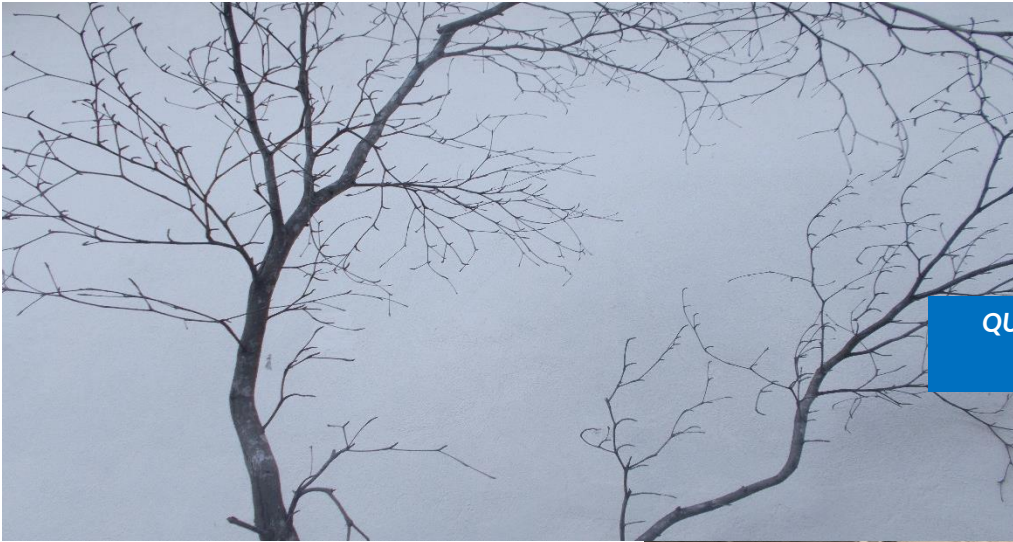




# FOCUS SUR...

## ACTIVITÉ DÉNOMMÉE « PHOTOGRAPHIE DES ENFANTS APATRIDES »

Ci-dessous quelques commentaires des photos prises par les enfants apatrides et à risque d'apatridie dans le cadre de l'activité dénommée « photographie des enfants apatrides ». L'ensemble des photos prises par ces enfants feront l'objet d'une exposition lors de la célébration du 4<sup>e</sup> anniversaire de la Campagne « Ibelong »



**A . K : « SANS NATIONALITÉ,**

**JE SUIS COMME UN ARBRE ASSÉCHÉ**

**QUI NE PEUT PRODUIRE DE FRUITS ET EST DONT  
INUTILE »**

**D . K : « SANS PAPIER, ON EST  
COMME UNE EAU STAGNANTE.  
ON NE PEUT NI SE PROMENER, NI  
VOYAGER »**



**S.T : « AVEC DES DOCUMENTS ON SE SENT  
LIBRE**

**COMME UN SINGE DANS LES AIRS.**

**MAIS SANS DOCUMENT,**

**ON EST COMME UN SINGE SUR TERRE,  
EXPOSÉ À TOUS LES DANGERS »**



# EVENEMENTS À VENIR

## JUILLET

Deux formations sont prévues dans le courant du mois de Juillet 2018 avec les *magistrats et les avocats* pour les sensibiliser à l'application de l'article 3 du Code de la Nationalité Ivoirienne en vue de trouver une solution à la question de la nationalité des enfants trouvés de parents inconnus. Cet article stipule que « les dispositions relatives à la nationalité contenues dans les traités ou accords internationaux dûment ratifiés et publiés s'appliquent, même si elles sont contraires aux dispositions de la législation interne ivoirienne »

Le management du HCR effectuera dans le mois de juillet 2018 des *missions sur le terrain* afin d'introduire auprès des autorités locales, les staffs affiliés nouvellement affectés dans les zones sud-est, sud-ouest, centre, ouest et nord-est du pays.

## JUILLET

## JUILLET

*L'exercice de sondage de ménages* destiné à identifier et cartographier le phénomène de l'apatridie en Côte d'Ivoire amorcé en juin 2018, va se poursuivre. Il se fera parallèlement aux activités planifiées pour le deuxième semestre et donnera lieu à une restitution officielle avant la fin de l'année.

## CONTACT

Mr. Sebastian Apatita  
Administrateur Principal de Protection  
[apatitas@unhcr.org](mailto:apatitas@unhcr.org)  
Tel: +225 85 63 84 20

Ms. Layse Farias  
Administratrice Associé à la Protection  
[farias@unhcr.org](mailto:farias@unhcr.org)  
Tel: +225 74 80 77 46

Mr. Francis Djaha  
Administrateur National de Protection  
[djaha@unhcr.org](mailto:djaha@unhcr.org)  
Tel: +225 04 46 28 11

*Un enfant fait une peinture sur le phénomène de la migration mixte lors de l'événement de FEMUA kids, Photo : ©UNHCR / Daouda Guirou*